

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de CHASSORS

du jeudi 16 Mai 2013

L'an deux mille treize, le jeudi seize mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Pauline NOE, Maire.

Présents : Pauline NOE, Marie Christine DELAGE-FINK, Nathalie ROULET, Virginie DELOUME, Jacqueline CORNETTE, Jean Claude SAUSSEAU, Didier ANDRIEUX, Pierre MAROLLEAU, Jean Luc PLAINFOSSE, Patrick LAFARGE, Laurent PELLERIN, Eric VERGER.

Absents excusés : Félicia AMISSE (pouvoir à Patrick LAFARGE), Alexandra NOMPEIX (pouvoir à Laurent PELLERIN).

Absent : François BOURGOIN.

Nomination d'un secrétaire de séance : Pierre MAROLLEAU.

Approbation du dernier compte rendu : à l'unanimité.

Création de poste – vote du taux de promotion (personnel).

Dans le cadre d'une évolution normale de carrière, Mme la secrétaire de mairie de CHASSORS, adjoint administratif 1^{ère} classe devient adjoint administratif principal 2^{ème} classe avec un taux de promotion de 100%. La création de ce nouveau poste ainsi que le taux de 100% sont votés à l'unanimité.

Avenant à la convention avec la Communauté de Communes pour la traverse de Luchac.

Il s'agit de travaux en maîtrise d'ouvrage délégué. Une modification du montant des travaux est à prendre en compte : 450 000€ au lieu de 50 000€ à l'origine. L'autorisation de signer la convention est accordée à l'unanimité.

Demande de subvention au Conseil Général pour le F.D.A.C.

Pour la réalisation de travaux au carrefour de la route du Cluzeau pour un devis provisoire de 5 230€, Mme le Maire propose de solliciter le Conseil Général pour une subvention. Accord à la majorité pour la demande de subvention (13 pour, 1 abstention).

Acquisition gracieuse d'un terrain.

Une délibération a déjà été votée à ce sujet lors de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2013 ; mais une modification des numéros de parcelles est apparue après le bornage. A l'unanimité, l'autorisation de finaliser ce dossier auprès du notaire est donnée à Mme le Maire.

Proposition d'emprunt.

Au budget, un emprunt de 150 000€ a été prévu. Deux propositions sont exposées : celle du Crédit Agricole pour un prêt de 150 000€ sur 7 ans avec un taux trimestriel de 2,88% et un taux annuel de 2,91% (prêts à taux fixes) et celle de la Caisse d'Epargne pour un prêt de 150 000€ sur 7 ans avec un taux trimestriel de 2,73% et un taux annuel de 2,79% (prêts à taux fixes).Après discussion, une majorité souhaite prendre la décision dès maintenant (11), 2 préférant un report de 3 mois et 1 refusant l'emprunt. Quant au choix de la banque, c'est la Caisse d'Epargne avec le taux trimestriel de 2,73% qui est retenue à la majorité (13 pour, 1 contre l'emprunt).

Cession d'une partie d'un chemin rural.

Il s'agit du chemin rural conduisant à Bellejoie. En raison de l'étroitesse du chemin entre des bâtiments, un propriétaire propose de modifier le tracé de ce chemin dans sa dernière partie ; en contre partie d'une cession gratuite, ce dernier s'engage à prendre en charge la réalisation du nouveau chemin ainsi que le bornage. D'autre part, le nouveau chemin se trouvant sur la commune de Julienne, le Maire de cette commune a donné son accord pour prendre en charge ce chemin. A la majorité, pouvoirs sont donnés à Mme le Maire pour signer toutes pièces utiles à la réalisation de cette opération (12 pour, 1 abstention, Mme Virginie DELOUME ne prenant pas part au vote car concernée par le dossier).

Répartition des sièges à la CDC pour 2014.

Trois propositions sont soumises à la discussion : celle de l'Etat qui attribue 30 sièges à la CDC, celle de la commune de Bourg Charente et celle de la commune de Jarnac qui en attribuent toutes les deux 37 mais proposent une répartition différente. Après débats, la proposition de la commune de Jarnac est retenue à l'unanimité (Jarnac : 9 représentants, Chassors : 3 représentants...).

Informations diverses.

- Invitation pour l'ouverture du marché provisoire intercommunal à Jarnac, le samedi 18 Mai à 11h.

- Travaux d'effacement de réseaux sur Luchac : ils vont débiter (signalisation mise en place).
- Fauchage par une entreprise : un premier passage a été fait qui ne donne pas entière satisfaction ; en Juin un deuxième passage, prévu, plus complet, va être réalisé.
- Cimetière : les travaux vont être poursuivis dans l'ancien cimetière (Entreprise DUFRENE) ; des cyprès morts posent des problèmes, un devis a été demandé pour les enlever.
- Portail du presbytère : réparation des piliers (devis de 1 448€ TTC).
- Mécanisme des toilettes dans la salle des Fêtes : le plombier doit intervenir.
- Travaux de la traverse de Luchac : ils devraient débiter en Septembre (lancement d'appel d'offres en Juin).
- Invitation de l'Amicale des Chasseurs à l'occasion du ball-trap le dimanche 19 Mai à 11h.
- Réception des Mosellans de Spicheren : une réussite.

Questions diverses.

- Chemin du Bois Marron : une élue signale le mauvais état de ce chemin et demande un meilleur entretien.

La séance est levée à 22 heures 15.